



Nouméa, le 01/06/2026

## **CAHIER DES CHARGES CAPSULES VIDEO PPAT 2026**

### **1. Contexte de l'action :**

La Direction du Développement Économique et du Tourisme (DDET) de la province Sud conduit un programme de professionnalisation destiné aux acteurs du tourisme (PPAT). Le programme PPAT propose des coachings individualisés et des accompagnements personnalisés portant sur la gestion, le marketing, le digital, le parcours client et d'autres compétences clés.

Afin de promouvoir ce dispositif, la DDET produit chaque année des capsules vidéo présentant des témoignages de chefs d'entreprise et de formateurs.

Retrouvez ici les précédentes vidéos : [Vidéos des formateurs et retours d'expérience • Province Sud](#)

Chaque année, il est nécessaire de renouveler une partie de ces vidéos.

Cette année, le service du tourisme souhaiterait également produire des vidéos afin d'alimenter son [Espace Pro Tourisme](#), avec notamment des contenus promotionnels et des vidéos explicatives présentant les différents dispositifs. Les formats et thématiques de ces vidéos restent ouverts et pourront être co-construits avec le prestataire retenu, selon les besoins du service et les opportunités de communication identifiées en cours d'année.

### **2. Présentation de la prestation demandée**

Le présent appel d'offres vise à sélectionner un prestataire chargé de réaliser **12 capsules vidéo** destinées aux réseaux sociaux, au site institutionnel et aux supports de communication.

### **Audience :**

- Les entreprises touristiques de la province Sud

### **Les objectifs :**

- **Mettre en avant le formateur, ses compétences, le format de la formation, l'intérêt de suivre la formation,**
- **Mettre en avant les personnes formées, leurs témoignages et les bénéfices apportés à leur entreprise,**
- **Mettre en lumière les accompagnements et dispositifs proposés par le service du tourisme de la province Sud,**
- **Produire des contenus pour l'Espace Pros Tourisme de la province Sud,**
- **Produire des contenus modernes adaptés aux réseaux sociaux.**

### **Livrables**

- ✓ **12 vidéos (de formateurs/agents provinciaux/entreprises pour le programme PPAT, de présentation des dispositifs, ...)**

#### ***Le volume prévisionnel comprend :***

*2 vidéos de formateurs ;*

*6 vidéos de bénéficiaires ;*

*4 vidéos dédiées aux dispositifs et missions du service du tourisme.*

### **Autres informations complémentaires :**

Afin de préserver l'identité de la province Sud, les éléments d'habillage graphique et les logos seront fournis par la cellule communication de la province Sud.

Le choix des personnes ou des sujets à mettre en avant sera défini par la DDET.

La DDET assurera un suivi éditorial des contenus produits et une pré-validation des séquences. La validation finale sera réalisée par la cellule communication, en lien avec la DDET.

Les tournages pourront être réalisés dans les locaux de la DDET, chez les bénéficiaires, sur site professionnel ou dans tout autre lieu pertinent en fonction des besoins des sujets traités.

Les vidéos produites pourront être diffusées sur l'ensemble des supports de communication de la province Sud (réseaux sociaux, site internet, campagnes promotionnelles, événements, présentations institutionnelles, etc.).

## Format

- Durée d'une vidéo : entre 1min 15 et 1min 45 maximum
- Sous titrage obligatoire
- 16 :9 (1920), Carré (1080), vertical TikTok
- Musiques libres de droit ; corrections via Frame.io ; fichiers multicanaux.

## A fournir

Le budget total détaillé par poste (conception, réalisation, frais de déplacements...)

## Calendrier prévisionnel :

Tournage et livraison au fil de l'eau entre juin et octobre 2026.

## Profil recherché

- ✓ Journaliste – photographe
- ✓ Montage vidéos
- ✓ Motion designer
- ✓ Expériences précédentes dans la réalisation d'interviews

### 3. Formalisation de la prestation

#### 3.1 Conventonnement

Une convention de prestation sera établie entre la province Sud et le prestataire et précisera notamment les modalités de la commande, du paiement et les engagements respectifs de chaque partie.

#### 3.2 Les critères de jugement des offres

Une note sur 10 sera attribuée à chaque offre individuellement selon la qualité de la prestation.

Pour le jugement des offres, il sera tenu compte des critères pondérés suivants :

Critères de jugement des offres	Pondération
Prix de la prestation	60%

Qualité de l'offre : valeurs techniques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte des éléments du cahier des charges, compréhension de la commande</li> <li>• Méthodologie proposée</li> <li>• Référence et expérience du prestataire</li> </ul>	40%
---	-----

La DDET se réserve le droit de demander aux candidats lors du jugement des offres de fournir :

- Toutes justifications permettant de vérifier ou compléter les données relatives aux critères ci-dessus,
- Des sous-détails de tout ou partie des prix unitaires ou forfaitaires.

### 3.3 Consultation

Les propositions techniques et financières doivent être adressées **au plus tard le vendredi 19 juin à 16h** à la direction du Développement Économique et du Tourisme, 14 rue Frédéric Surleau, BP 27861 98863 Nouméa CEDEX ou transmises par mail aux deux adresses suivantes :

- [enora.pellan@province-sud.nc](mailto:enora.pellan@province-sud.nc)
- [formationstourisme@province-sud.nc](mailto:formationstourisme@province-sud.nc)

Toute demande d'informations complémentaires ou de précision relative à la présente consultation devra être adressée par écrit à la DDET, par courrier électronique aux adresses mentionnées ci-dessus.